



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Formation plénière

Groupe de travail 2

Séance du lundi 17 février 2025

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le lundi 17 février 2025 à 14h07, sous la Présidence de Monsieur Vincent THOMAS et de Madame Carine MICHEL-COLENT Vice-Présidente de la CFVU

Collège A : M. Cédric DEMONCEAUX ; M. Julien DUBOIS ; Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE ; Mme Corinne LELOUP-AMIOT ; Mme Carine MICHEL-COLENT

Collège B : Mme Florence BOUYER ; M. Philippe JUEN ; Mme Elizabeth THOMAS

Collège Personnel BIATSS : Mme Vanessa VAIZANT ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers : M. Thomas MORAUX ; M. Lyssandre BARON

Invités à titre permanent : M. Bénédicte MACE

Excusés : M. Jean-Marie HEYDEL ; M. Patrick SENET ; M. Éric BOURILLOT ; Mme Véronique LAHAIE ; Mme Marie-Hélène JUILLARD -RANDRIAN ; Mme Fanny VAILLAUX ; M. Jérôme M'RABET

1. Informations du Président

Le Président rappelle que les votes exprimés lors de cette séance ont uniquement une portée politique et non juridique, et seront transmis au Conseil d'Administration provisoire.

Il exprime sa satisfaction concernant les récentes cérémonies de remise des diplômes, en particulier celle de Polytech. Il se réjouit également du succès de la remise des diplômes de l'Institut Supérieur Automobile et Transport (ISAT), qui a eu lieu au-dessus des paddocks du circuit de Nevers-Magny-Cours. Cet événement a réuni plus de 700 personnes, dont le maire de Nevers et le Président du Directoire. Au total 190 diplômés ont participé à cette célébration ; ils étaient accompagnés de leur famille.

Le 8 février dernier, une convention-cadre a été signée entre l'ISAT et la SNCF. En tant que seule école d'ingénieurs publique en France spécialisée dans ce domaine, l'ISAT collabore désormais avec la SNCF, qui emploie 1 600 personnes dans la Nièvre, où se situe le Centre national de maintenance des trains. De nombreux ingénieurs et techniciens exercent également dans cette région. Cette convention prévoit des stages, des formations en alternance, ainsi que l'intervention de professionnels de la SNCF pour dispenser des enseignements à l'ISAT. Il s'agit d'une opportunité importante pour le développement professionnel, les échanges et la collaboration.

Enfin, le Président évoque le 10e anniversaire de l'attentat contre Charlie Hebdo. À cette occasion, l'association Génération Charlie organise un tour de France dans les universités. L'UBE a été sollicitée pour accueillir une conférence, qui se tiendra le mardi 4 mars à 17h30 dans l'amphithéâtre Aristote. L'inscription préalable est obligatoire en raison des mesures de sécurité mises en place pour cet événement. Un courriel a été envoyé à l'ensemble de la communauté pour fournir ces informations.

2. Approbation du procès-verbal de la séance de la CFVU du 11/12/2024

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 13	Suffrages exprimés : 13
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 13

3. Approbation du compte-rendu de travail CFVU du 27/01/2025

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 13	Suffrages exprimés : 13
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 0

4. Insertion professionnelle à 18 mois des diplômés 2022 du Master (hors Master MEEF) et de LP

Madame Claire MICHOT, de l'Observatoire de l'Étudiant, présente le bilan de l'insertion professionnelle à 18 mois des diplômés 2022 de licences professionnelles et de Masters de l'université de Bourgogne (uB), à l'exception des Masters MEEF. Ce bilan se divise en deux parties :

La première partie présente les résultats de l'enquête annuelle nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de master 2022 (hors MEEF).

Le taux de retour brut global s'élève à 69 %, avec une population répondante représentative en termes de genre, de filière et de statut de boursier.

Au 1er décembre 2023, 70 % des répondants étaient en emploi, 14 % étaient inactifs, 9 % en recherche d'emploi, et 8 % poursuivaient des études.

Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois des diplômés de la promotion master 2022 atteint 90 %, en progression par rapport à 87 % en 2020.

Concernant la stabilité de l'emploi, 70 % des répondants occupent un poste stable, réparti comme suit : 59 % en CDI, 8 % en tant que fonctionnaires, et 3 % en tant que travailleurs indépendants.

Cette stabilité varie selon les filières : 59 % en Sciences humaines et sociales (SHS), 63 % en Arts/Lettres/Langues, 71 % en Droit, Économie et Gestion (DEG), 74 % en Sciences et technologies de la santé (STS) et 84 % en STAPS.

La majorité des répondants (72 %) occupe un poste de cadre, 21 % un poste intermédiaire et 7 % un poste d'employé.

En termes de localisation, 48 % travaillent en Bourgogne-Franche-Comté, dont 32 % en Côte-d'Or.

Enfin, les éléments de la formation jugés les plus utiles pour l'exercice de leur emploi sont le stage, suivi des interventions de professionnels.

Questions/Remarques

Madame Corinne LELOUP-AMIOT s'interroge sur la définition de l'inactivité.

Cette notion désigne les personnes qui ne se déclarent ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni engagées dans des études ou un service civique. La plupart des individus concernés expriment être en "pause professionnelle".

Elle souhaite également comprendre ce que recouvre le terme "emploi stable".

Celui-ci fait référence à un contrat à durée indéterminée (CDI) ou au statut de fonctionnaire.

Elle questionne également la distinction entre les étudiants en formation initiale et ceux en alternance.

Bien que cette nuance ne soit pas intégrée dans la présentation en question, il est généralement observé que l'insertion professionnelle des étudiants issus de l'alternance s'avère plus favorable.

Madame Carine MICHEL-COLENT souhaite savoir si le taux d'insertion à l'UBE (90%) est comparable aux chiffres nationaux.

Au moment de l'analyse, les données nationales n'étaient pas encore disponibles, mais il est précisé que ce taux se situe dans une fourchette similaire à celle des résultats observés à l'échelle nationale.

Madame Elizabeth THOMAS aborde une autre problématique. Elle souligne que l'informatique ne semble pas être perçue comme un élément clé de l'insertion professionnelle, notamment au regard des enjeux futurs liés à l'intelligence artificielle.

Il est indiqué que cette perception varie selon le type de master et qu'une nuance s'impose. En effet, la combinaison de domaines tels que les lettres, le droit ou les sciences humaines pourrait ne pas être la plus pertinente dans ce contexte. La synthèse globale disponible sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant (ODE) offre des résultats détaillés par formation, permettant une analyse spécifique.

Madame MICHEL-COLENT s'enquiert également de savoir si les éléments de formation jugés utiles varient selon les composantes.

Bien qu'aucune information détaillée ne soit disponible à ce jour, il est communément admis que le stage et le contrat d'alternance sont perçus comme les dispositifs les plus bénéfiques.

Elle s'interroge enfin sur l'existence de formations où l'évaluation positive des stages serait moins marquée. Pour l'instant, aucune donnée spécifique n'a été recueillie sur ce point.

Le Président souligne que la majorité des diplômés occupent des postes en adéquation avec leur formation, tels que des emplois de cadres ou de catégorie A dans la fonction publique. Il demande si le système d'information InserSup a été utilisé dans le cadre de cette enquête et, le cas échéant, de quelle manière. Madame MICHOT rappelle qu'InserSup est un outil développé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, conçu pour produire et diffuser des données sur l'insertion professionnelle des diplômés. Cependant, son champ d'application est limité : il ne couvre pas tous les diplômés, excluant notamment les salariés étrangers résidant hors de France, et ne permet pas d'accéder aux données individuelles. De plus, il regroupe des données administratives sur plusieurs promotions, laissant de côté certaines populations, telles que les diplômés de plus de 30 ans ou de nationalités étrangères. Par exemple, dans le cadre de cette enquête sur les masters, seuls 55 % des diplômés seraient concernés par les données disponibles.

La deuxième partie de la présentation concerne les diplômés de licence professionnel (LP) de la promotion 2022.

Le taux de retour des enquêtes s'élève à 64 %. Sur les 932 diplômés interrogés, 533 sont des hommes, représentant 57 % de l'effectif total. Globalement, la population ayant répondu reflète de manière relativement fidèle l'ensemble des diplômés.

Parmi ces diplômés, 38 % ont poursuivi leurs études : 9 % pour une année supplémentaire et 29 % pour deux années d'études. Parmi ceux ayant choisi de continuer, 68 % ont opté pour un master, 5 % pour une école d'ingénieurs et 4 % pour un diplôme des métiers de notariat (DMN).

Au 1er décembre 2023, parmi les diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études après leur LP, 90 % étaient en emploi, 7 % en recherche d'emploi et 3 % inactifs.

Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois pour les diplômés entrés directement sur le marché du travail, sans poursuite d'études, atteint 93 %. Ce chiffre est identique à celui de la promotion 2020 et se situe au-dessus de la moyenne nationale observée depuis 2018 (les chiffres nationaux pour la promotion 2022 sont encore en attente).

En termes de statut d'emploi, 78 % des diplômés occupent un CDI, 14 % sont en CDD, 3 % sont fonctionnaires et 3 % exercent une profession indépendante. Ces données concernent uniquement les répondants n'ayant pas poursuivi d'études après leur LP.

Pour ce qui est des catégories socioprofessionnelles, 61 % des diplômés exercent des professions de niveau intermédiaire, 17 % occupent des postes de cadre et 22 % sont employés ou ouvriers.

Concernant la localisation des emplois, 50 % des diplômés travaillent en Bourgogne-Franche-Comté, dont 22 % dans le département de la Côte-d'Or.

Les éléments de formation jugés les plus utiles pour l'insertion professionnelle sont, en premier lieu, le stage ou le contrat d'alternance (mentionnés par 85 % des répondants), soulignant leur rôle primordial dans le processus d'insertion. Viennent ensuite le niveau de formation (bac+3), le contenu pédagogique, la spécialisation de la LP, la connaissance de l'entreprise et le projet tuteuré.

Le Président exprime son étonnement face à la perception mitigée des étudiants concernant l'utilité de la mobilité internationale (30 %) et du projet tuteuré (46 %).

Madame MICHOT explique ces résultats par le fait que la mobilité internationale et les projets tuteurés ne sont pas intégrés dans toutes les licences professionnelles.

Une remarque porte également sur le faible taux de réponses de certaines composantes pour les licences professionnelles (3 %). Par exemple, pour l'UFR STAPS, 3 % correspondent aux diplômés ayant répondu. Il est précisé que les pourcentages indiqués (40 % pour l'UFR DESP, 3 % pour l'UFR STAPS, 4 % pour les sciences humaines et 53 % pour les sciences, technologies et santé) ne reflètent pas le taux de réponses par mention, mais plutôt la proportion des répondants par rapport à l'ensemble des diplômés. Il s'agit ici d'évaluer si les répondants sont représentatifs de la population enquêtée, sachant que le taux de réponse n'atteint pas 100 %.

5. Compte-rendu des travaux du groupe de travail de la commission de la pédagogie du 30/01/2025

5.1 Projets internationaux

Monsieur Gregory WEGMANN, Vice-Président délégué à la politique européenne et internationale, présente neuf projets internationaux, structurés en trois catégories :

Projets de double diplôme

1. Ce projet entre l'UFR Sciences Humaines, l'UFR Langues et Communication, l'UFR Lettres et Philosophie, et l'université Johannes-Gutenberg de Mayence (Allemagne) consiste en un renouvellement de l'accord pour plusieurs parcours de Masters en cursus intégré. Les étudiants suivront leur première année de Master en Allemagne, puis la deuxième année à l'UBE, afin d'obtenir les diplômes des deux établissements.

Interrogé sur l'éligibilité des étudiants de ce programme aux aides Erasmus, il est confirmé qu'ils y ont droit et peuvent également bénéficier d'un complément mobilité. Monsieur Philippe VIGNERON ajoute qu'ils reçoivent également une aide de l'Université Franco-allemande.

Madame MICHEL-COLENT s'interroge sur les taux de réussite de ces étudiants.
Il est précisé qu'ils sont excellents.

Madame THOMAS questionne sur la poursuite en doctorat.

Celle-ci n'est pas significative, et la question se pose de rendre les doctorats plus attractifs après ce programme. Le Président ajoute que la problématique de l'attractivité des doctorats est globale. Au niveau national, il y a 10 % de doctorants en moins, selon les derniers chiffres du ministère, ce qui est considérable.

Le Président exprime également le souhait de développer ce type de partenariat pour d'autres formations, notamment dans le cadre de l'alliance Forthem. Il mentionne particulièrement l'intérêt du format de l'*Europa Master*, dans lequel les étudiants issus des trois universités partenaires (Mayence, Opole et Dijon) passent un semestre dans chaque établissement, suivi d'un dernier semestre dans une institution européenne.

2. Ce projet consiste en la création d'un double diplôme de master franco-italien entre l'IAE et l'université de Palerme. L'étudiant effectuera un semestre d'études chez le partenaire, et le mémoire de fin de master est co-dirigé par un enseignant de chaque établissement.
Les étudiants s'acquittent uniquement des frais de scolarité en vigueur dans leur établissement d'origine. Ils bénéficient d'une exonération des frais de scolarité et des droits spécifiques auprès de l'établissement partenaire.

Projets d'échanges non diplômants

3. Le renouvellement de l'accord entre l'INSPE et l'université d'État de Ceará (Brésil) facilite les échanges d'étudiants pour des séjours d'un ou deux semestres.
4. L'IAE renouvelle son accord avec l'université de Ribeirão Preto (Brésil) permettant également des échanges d'étudiants pour des séjours d'études d'un ou deux semestres.
5. Le nouvel accord entre l'UFR Sciences de Santé et l'hôpital Ottawa (Canada) permet l'envoi d'étudiants pour réaliser des stages.

6. L'UFR Sciences de Santé propose un accord avec le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (Canada), offrant la possibilité aux étudiants de l'UBE d'accomplir des stages.
7. Le renouvellement de l'accord entre Polytech, l'ISAT et l'Institut Technologique Toyota (Japon) permet d'offrir la possibilité de réaliser des stages.
8. L'INSPE renouvelle son accord avec le Lycée international de Porto (Portugal) permettant d'envoyer d'étudiants pour des stages en milieu scolaire.

Projets à des fins scientifiques

9. Le projet d'accord entre les laboratoires LIB-EA 7534 de l'UBE et TICKET de l'université Antonine (Liban) vise à renforcer la collaboration pour les activités de recherche, les séminaires et les conférences.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 13 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0 Suffrages exprimés : 13 Contre : 0 Pour : 13
-------------------------	--

5.2 Bilan des évaluations des formations et des enseignements – niveau M1 pour l'année 2023-2024

Monsieur Jacques-Alain GOPAUL Responsable de l'évaluation des formations et des enseignements au Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation (CIPE), présente le bilan des évaluations pour les Masters 1 de l'année 2023-2024

Bilan des activités

Le CIPE a évalué un total de 100 formations, impliquant 1 103 enseignants ou formateurs qui ont reçu un rapport individualisé sur leurs enseignements ou formations. Au total, 2 248 rapports ont été produits (incluant les formations et enseignements) et 122 dispositifs d'évaluation ou enquêtes ont été gérés.

Enquêtes auprès des étudiants

Pour les Masters 1, 117 formations ont été concernées, touchant 2 257 étudiants. Parmi ces formations, 99 ont pu faire l'objet de l'enquête.

Au premier semestre, 1 542 étudiants ont répondu, et 1 115 au second semestre, soit une moyenne de participation de 64 % sur l'année.

Enquêtes à destination des enseignants

Au total 1 085 enseignants ont été sollicités, avec 681 répondants, ce qui représente un taux de réponse de 63 %. Cependant, seules 56 % des réponses ont été jugées exploitables.

Le CIPE a réalisé 99 enquêtes et produit 2 429 rapports et synthèses dans le cadre de l'enquête obligatoire des Masters 1.

1/ Enquêtes à destination des étudiants

La participation des étudiants

57 % des diplômés de Master 1 proviennent d'une licence délivrée par l'UBE.

Par ailleurs, 4 % des étudiants ont intégré un Master 1 après avoir obtenu une licence professionnelle. Parmi les répondants, 76 % ont obtenu leur premier choix de Master 1.

69 % des étudiants déclarent avoir été conseillés dans leur choix, et parmi eux, 60 % ont été orientés par un enseignant.

Enfin, 92 % des étudiants affirment avoir déjà un projet professionnel au moment de leur inscription.

La plateforme « Mon Master »

Pour sa première année de mise en œuvre, la plateforme « Mon Master » a recueilli des avis majoritairement positifs. Ainsi, 70 % des répondants se disent satisfaits de la plateforme et du dispositif.

Parmi les répondants, 82 % apprécient la possibilité de sauvegarder et de reprendre une candidature inachevée, tandis que 79 % sont satisfaits de pouvoir fournir leurs documents de candidature en ligne. Le processus de dépôt de candidature est jugé efficace par 73 % des utilisateurs.

En ce qui concerne l'assistance, 52 % des étudiants se disent satisfaits des services rectoraux, et 45 % apprécient les ressources d'aide en ligne, telles que les guides ou les tutoriels.

La formation et les enseignements

Les étudiants ont évalué positivement la qualité de la formation et des enseignements.

Ainsi, 91 % se disent satisfaits de la disponibilité des enseignants, et 86 % apprécient la clarté du contenu des cours. Parmi les étudiants, 74 % estiment que le rythme de l'enseignement est adapté, et 88 % jugent positivement la qualité des informations, de l'accueil et des renseignements administratifs.

Par ailleurs, 79 % des étudiants affirment que la formation répond à leurs attentes, et 85 % estiment qu'elle les aide à construire leur projet professionnel. De plus, 91 % déclarent acquérir de nouvelles compétences grâce à cette formation.

Enfin, 77 % des étudiants recommandent le Master 1 dans lequel ils étaient inscrits.

Le Président exprime sa satisfaction face à ces résultats et félicite l'ensemble des équipes pour leur travail remarquable. Il souhaite que ces chiffres soient communiqués pour mettre en lumière la qualité des formations proposées par l'université.

2/ Enquêtes à destination des enseignants

Sur 1 085 enseignants et intervenants sollicités, 681 réponses ont été collectées, soit un taux de réponse de 63 %, dont 56 % de réponses exploitables.

Le profil des enseignants

Parmi les répondants, 37 % sont des enseignants-chercheurs et 8 % des intervenants professionnels. Il est à noter que les Master 1 comptent une présence importante d'intervenants professionnels.

Parmi les répondants, 44 % n'ont pas souhaité déclarer leur statut par crainte de perdre leur anonymat, ce qui incite à réaménager et élargir le questionnaire.

Concernant l'ancienneté, 20 % des enseignants ont moins de 5 ans d'expérience, 14 % entre 5 et 10 ans, et 66 % plus de 10 ans.

La préparation des enseignements

La formation à la pédagogie révèle que 75 % des enseignants se forment en autonomie, 45 % par des lectures personnelles, 41 % en collaboration avec des collègues, et 18 % à travers les ateliers proposés par le CIPE. Par ailleurs, 82 % des enseignants trouvent facilement des ressources libres, et 63 % estiment qu'il est aisé de trouver de l'aide pour construire leurs cours. Parmi eux, 70 % déclarent disposer d'informations suffisantes pour mettre leurs cours en ligne.

Au sein des enseignants, 40 % considèrent que leurs enseignements peuvent être partagés avec des partenaires de l'UBE dans le cadre de l'alliance Forthem.

Enfin, 64 % connaissent la bibliothèque universitaire Le Cortex, et 29 % y ont travaillé durant l'année.

La formation

La formation a été évaluée par les enseignants avec des résultats variés.

Environ 40 % d'entre eux jugent le volume horaire suffisant, tandis que 52 % estiment qu'il existe une cohérence dans les enseignements.

Une majorité de 80 % considère que l'organisation des cours favorise la progression des acquis des étudiants. De plus, 82 % des enseignants estiment qu'un stage est un élément crucial pour la réussite, et 95 % trouvent l'emploi du temps satisfaisant.

Par ailleurs, 95 % savent à qui s'adresser en cas de problème, que ce soit pour des questions informatiques ou concernant les salles.

Le Président exprime sa surprise concernant le chiffre de 52 % sur la cohérence des enseignements, étant donné que la maquette est construite par les enseignants eux-mêmes. Il souligne la nécessité d'échanger entre enseignants pour éviter les redites et améliorer la cohérence.

Madame MICHEL-COLENT s'interroge sur les enseignants qui ne jugent pas les stages utiles pour leurs formations et souhaite connaître leurs domaines d'enseignement.

Monsieur GOPAUL met en perspective ce fait en précisant que 2 % des enseignants considèrent le stage plus pertinent en Master 2 qu'en Master 1, et que 18 % préfèrent l'alternance et l'apprentissage au stage traditionnel.

Les principaux atouts pour les enseignants sont la pluridisciplinarité des enseignements, la diversité des thématiques abordées, ainsi que l'ouverture aux étudiants partenaires de l'alliance Forthem.

Cependant, des axes d'amélioration sont identifiés, notamment l'hétérogénéité des étudiants et certains aspects organisationnels.

Les interactions avec les étudiants

En ce qui concerne les interactions avec les étudiants, 93 % des enseignants trouvent qu'il est facile d'interagir avec eux en Master 1.

De plus, 95 % des personnes interrogées estiment qu'il est aisé de joindre les étudiants tout au long de l'année. Dans une proportion similaire, 95 % des enseignants ont été sollicités par des étudiants concernant des questions liées aux enseignements, au suivi des projets, ainsi qu'aux mémoires et stages.

Le Président exprime sa satisfaction et félicite le CIPE pour son travail, qu'il qualifie de très utile. Il note que 18 % des enseignants, soit un cinquième, sollicitent le CIPE pour améliorer leurs enseignements. Concernant l'attractivité des Masters, il souligne qu'il existe des éléments à valoriser davantage auprès du public.

Info GT CFVU	
-------------------------	--

5.3 Conventions pédagogiques

Madame MICHEL-COLENT soumet à l'examen du groupe de travail CFVU une convention pédagogique relative à un partenariat entre l'UFR Sciences et Techniques et l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), campus de Cluny.

Cette convention, d'une durée de cinq années universitaires, de 2024-2025 à 2028-2029, vise à encadrer la collaboration pédagogique dans le cadre du Master Procédés, Contrôles, Matériaux Métalliques : Industrie du Nucléaire.

Dans le cadre de cette convention, l'UBE souhaite faire appel à l'expertise de l'ENSAM pour la réalisation d'une partie des enseignements. Plus précisément, il est question de l'unité d'enseignement 8, intitulée « Procédés 1 », de la première année de master, ainsi que de l'unité d'enseignement 14A.3, « Simulation du forgeage », de la deuxième année, pour un total de 64 heures.

L'ENSAM facture à l'UBE les frais associés à cette formation, qui comprennent l'utilisation des locaux, des équipements et des consommables. Le personnel technique de l'ENSAM est également mis à contribution pour assurer le bon déroulement de la formation. Le montant s'élève à 2 110 €, et les enseignants de l'ENSAM sont recrutés en tant que vacataires à l'UBE.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail CP, le 30 janvier, deux questions ont été soulevées. Premièrement, une différence entre le coût réel de la formation dispensée par l'ENSAM et le montant facturé à l'UBE a été remarquée. Deuxièmement, le coût horaire de 32,98 € a été interrogé.

Pour répondre à ces questions, la différence favorable à l'UBE est due à un partenariat, permettant de bénéficier d'un tarif préférentiel. Le coût horaire de 32,98 € correspond au coût global de la formation (frais associés inclus), divisé par le nombre d'heures de formation.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 13 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0	Suffrages exprimés : 13 Contre : 0 Pour : 13
-------------------------	--	--

6. Calendrier de l'année universitaire 2025-2026 : bornes et suspensions des cours

Madame MICHEL-COLENT présente le calendrier universitaire pour l'année 2025-2026, mettant en lumière les dates clés et les périodes de suspension des cours.

L'année universitaire débutera le lundi 1er septembre 2025 et se terminera le lundi 31 août 2026. Ce calendrier concerne les cycles suivants : la Licence, y compris l'option Accès Santé (L.AS) et le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), ainsi que le Master, le BUT, les diplômes d'ingénieur et les diplômes de formation de santé, sans stage obligatoire.

Pour les formations incluant un stage obligatoire, l'année universitaire se prolongera jusqu'au 31 octobre 2026.

Le calendrier proposé respecte l'arrêté du 7 décembre 2022, fixant les vacances scolaires.

Il est important de noter que certaines périodes de suspension des cours ont été réduites à une semaine, après concertation avec l'Université Marie et Louis Pasteur (anciennement université de Franche-Comté).

Les périodes de suspension de cours sont les suivantes :

- Vacances de la Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025 (1 semaine), laissée à la discrétion des composantes.
- Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 (2 semaines) ;
- Vacances d'hiver : du samedi 14 février 2026 au lundi 23 février 2026 (1 semaine) ;
- Vacances de Printemps : du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026 (2 semaines).

Certaines formations peuvent déroger à ce calendrier en raison de leur nature spécifique. Effectivement, les périodes de stage et d'alternance ne sont pas prises en compte dans ce calendrier. Les formations co-accréditées avec d'autres établissements peuvent avoir des calendriers différents, tout comme les formations menant aux diplômes d'État de santé.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 13 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0	Suffrages exprimés : __ Contre : 0 Pour : 13
----------------------	--	--

Fin de séance : 15h45